

Le PCF demande un référendum sur les retraites

En Finistère, ce lundi, Fabien Roussel entre en campagne pour geler la réforme des retraites.

Obtenir un référendum sur le sujet déclencherait un grand débat public. Et six mois de report.

Entretien

Fabien Roussel, député du Nord, secrétaire national du PCF.

Comment le Parti communiste peut-il obtenir l'organisation d'un référendum sur la réforme des retraites ?

Par une campagne nationale que je lancerai ce lundi soir à Morlaix. Nous avons préparé plus de 200 000 affiches, un tract pédagogique, un slogan – « *De bons salaires, c'est une bonne retraite* » – et une pétition en ligne (unebonneretraite.fr). Nous doublerons cela en déposant une motion référendaire.

Une motion référendaire ? Pas un référendum d'initiative partagée ?

On peut déclencher un référendum directement par l'Assemblée et le Sénat. Il suffit que cinquante-



Fabien Roussel va déposer une motion référendaire sur les retraites, à l'Assemblée.

(PHOTO : DANIEL FOURAY, OUEST-FRANCE)

huit députés en signent la demande. S'ils sont tous présents dans l'hémicycle à l'ouverture de la séance, elle doit être soumise aux voix. Adoptée à la majorité simple, elle entraîne la suspension des débats. Elle sera trans-

mise au Sénat, qui aura trente jours pour l'examiner et se prononcer.

Mais vous n'aurez pas de majorité au Sénat ?

Et pourquoi pas ? Accepter un référendum, ça veut dire six mois de réunions publiques, des passages dans les médias, une grande campagne de confrontation d'idées... Ça ferait du bien à la démocratie. Mieux vaut ça plutôt qu'un blocage du pays, avec manifs, grèves et compagnie.

Quelles sont vos positions ?

Nous montrerons qu'il est possible d'améliorer la retraite des Français sans augmenter l'âge de départ. Il y a juste besoin de faire travailler plus de monde. Il suffirait de créer des emplois pour combler le déficit annoncé.

Ce n'est pas ce que fait le gouver-

nement ?

Ce sont des emplois qui génèrent des cotisations sociales dont nous avons besoin. Pas des primes, de l'intéressement ou du dividende salarié. Aujourd'hui, un senior sur deux, dans la tranche des 50-64 ans, est au chômage. Si 10 % d'entre eux accèdent au travail, c'est réglé.

Quel est votre objectif concernant la pétition lancée sur unebonneretraite.fr ?

Je souhaite que tous les Français s'en mêlent, parce que nous sommes tous concernés. Des centaines de milliers de signatures doivent convaincre le gouvernement qu'il ne peut pas passer en force. C'est ce que nous avons obtenu avec la pétition contre la privatisation d'Aéroports de Paris.

Recueilli par
Stéphane VERNAY.